



DELIBERATION N° 02/06/2026/08
Conseil Municipal ordinaire
Séance du 16 juin 2026
18h30

Département des Côtes d'Armor

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, Céleste DE ALMEIDA NETO, ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Ghislaine de SALINS

Absents excusés : LAMY Didier Thibault MARCHADIER

Secrétaire de Séance : Eddy PAUTHONNIER

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 9 – Votants : 9

RECRUTEMENT AGENT D'ANIMATION GARDERIE

Monsieur le Maire rappelle que l'agent d'animation garderie en poste va partir à la retraite et qu'il est donc nécessaire de recruter un agent pour la rentrée scolaire 2026 2027, vu les éléments apportés sur le poste monsieur le Maire demande au conseil de valider la durée hebdomadaire de service soit 21 h30 ou 23h.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider une DHS de 21 h30.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 16 juin 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

Le secrétaire de séance
Eddy PAUTHONNIER

